RIOM MAG'

N°123 NOV/DÉC 2017

Riom Ville d'Art'isans vous ouvre ses portes

les 1er, 2 et 3 décembre

©André Hébrard

Riom en images

- 1 - Vendredi 8 septembre :
Portes-ouvertes à l'Ecole Maurice Genest
- 2 - Samedi 16 septembre :
Championnat de France Cycliste de la Gendarmerie
- 3 - Samedi 23 septembre :
Festival Country de l'Atelier de Vie Locale 4
- 4 - Samedi 23 septembre :
Opération « Si nous CouRiom pour un enfant »
- 5 - Samedi 30 septembre :
Inauguration de la Rue Victor SAHUC
- 6 - Du 30 septembre au 6 octobre :
Semaine Bleue
- 7 - Lundi 2 octobre :
Inauguration de l'exposition « A l'arrache »
- 8 - Samedi 7 octobre :
Accueil des nouveaux arrivants

Retrouvez Riom sur le web et facebook

Edito

Avec ce nouveau Riom Mag, vous découvrirez les féeries des fêtes de fin d'année. Le coup d'envoi sera donné par la manifestation **Riom Ville d'Artisans.** Pour leur quinzième édition, les Ateliers du Palais nous feront découvrir ou redécouvrir les artisans d'Art, dans les lieux prestigieux ou historiques de la ville, comme la Maison d'Arrêt, ce lieu si tragique lors de la seconde guerre mondiale et encore disponible avant une nouvelle affectation. Fiers de leur métier et de leur travail, ces artisans d'Art auront à cœur de vous montrer leur savoir-faire tout au long du week end du 2 et 3 décembre.

Ces démonstrations au cœur du patrimoine de Riom et son secteur sauvegardé, attirent des milliers de visiteurs et de curieux et font de ces journées le lieu incontournable de la Région et un moment unique qui éveillera, peut-être, des vocations chez les plus jeunes.

En lien avec cet évènement, l'Atelier de Vie Locale du Centre-Ville/Gare nous présentera **ses premiers Jardins éphémères.** Nous remercions les bénévoles de ce travail important dans le but de mettre en valeur certains édifices de la Cité, et de porter un autre regard sur notre patrimoine.

En partenariat avec la communauté de communes Riom, Limagne et Volcans, l'association des commerçants et la ville, **Riom Pays en Fête** vous invite à suivre ces journées féériques : illuminations, spectacles de rue, Marché des Créateurs, spectacles exceptionnels… rien n'est oublié pour que ce mois de décembre vous conduise tout simplement chez les commerçants de Riom qui vous proposeront des produits d'excellence.

Ce temps qui précède les fêtes de Noël nous rappelle les familles en grande difficulté ou les personnes isolées. Leur nombre ne cesse d'augmenter. Le service des Affaires sociales les accueillent pour les aider à reprendre leur place dans la société. Mais il reste tous ceux et celles qui ne franchiront jamais les portes de nos services. Dans un esprit de voisins solidaires, de nombreuses associations sont à leur côté. Nous les soutenons et les accompagnons tout au long de l'année. Ces associations recherchent des bénévoles, tant les tâches sont nombreuses. Elles vous lancent un appel à les rejoindre.

En cette fin d'année, je vous fais part d'un sujet qui me préoccupe : la propreté et la lutte contre les incivilités. Dès notre arrivée, nous avons décidé le nettoyage quotidien des rues du centre-ville. Nous avons installé des poubelles, nous avons lancé des campagnes de sensibilisation, organisé l'opération **Riom Ville propre** et étendu la Charte écoresponsable… Mais trop de négligences perdurent : des sacs de poubelle déposés sauvagement, des déjections canines, des mégots, des papiers gras jonchent nos trottoirs et font fuir les touristes ou les visiteurs.

Nous pouvons gagner la bataille de la propreté si nous nous y mettons tous ensemble. Ce défi est notre engagement quotidien. C'est avec vous que nous le réaliserons !

Pierre PÉCOUL
Maire de Riom
Vice-président de Riom
Limagne et Volcans

Sommaire

4-5 - Riom' Culture
Politique culturelle :
Un atout pour notre ville

Musique et arts plastiques :
Les écoles riomoises font le plein

6 - Riom' Associative
Préparer l'avenir ensemble

7 - Riom' Sport
Rencontre avec Jean-Claude Cluzel, président du Golf de Riom

8 - Riom' Education
Investir pour la réussite de nos élèves

9 - Riom' Jeunesse
Réveille l'artiste qui est en toi

10-11 - Riom' Stationement
Stationnement payant :
Ce qui va changer pour vous

Horodateurs :
Moderniser le stationnement

12 - Riom' Social
Repas de l'An nouveau :
Un rendez-vous gourmand et convivial

Une permanence pour l'accès aux droits

13 - Riom' Proximité
Cimetière :
Des travaux et un entretien régulier

14-15 - Riom' Travaux
Avenue de Châtel-Guyon :
Réduire les coûts liés à la vétusté des réseaux

16 - Riom' Eco-responsabilité
Toujours plus d'adhérents à la Charte

17 - Riom Limagne & Volcans
Riom Ville d'Art'isans / Riom Pays en Fête
Une fin d'année animée à Riom

18 - Riom' Tribune

RIOM MAG' N° 123
NOV/DEC 2017
Directeur de la publication :
Pierre Pécoul
Coordination et suivi :
Céline Becerra
Rédaction : *Yoann Tureck*
Création et mise en page :
Denis Voisset

Photos : *Service communication* sauf mentions contraires
Impression : *Decombat*
Régie publicitaire : *AECP Conseil*
Tél. : 03 82 886 886

Dépôt légal : *avril 2017*
N° ISSN : en cours
Imprimé sur papier provenant de forêts gérées durablement

PEFC 10-31-3162

RIOM VILLE CULTURELLE

POLITIQUE CULTURELLE

Un atout pour notre ville

La culture est un magnifique outil de développement social, économique et touristique. Même si elles ne paraissent pas toujours flagrantes, les retombées de cet investissement sont positives pour Riom. ce mélange entre culture et patrimoine est une richesse qui participe à l'image de la ville, à son attractivité et à celle de son territoire.

Qualité et accessibilité des saisons

Comme en témoignent les saisons culturelles Accès Soirs et Eclats de Fête, notre programmation porte avec force notre conception de la culture. Par des choix forts et des budgets maintenus, l'équipe municipale a fait de l'accès à la culture un véritable enjeu politique. Les deux programmations offrent aux Riomois de nombreux temps forts. Éclats de Fête permet un mélange entre spectacles populaires et mise en valeur du patrimoine dans nos quartiers. La saison Accès Soirs est construite sur une offre pluridisciplinaire également accessible à tous. Cette diversité est un véritable atout. Elle permet de travailler en direction de différents publics comme les scolaires. Avec des événements qui leur sont dédiés, on amène les jeunes à la culture, soit dans les salles, soit par le biais de rencontres avec des artistes. Cela doit attiser leur curiosité et développer leur culture générale. À Riom, la culture doit s'offrir à tous !

Novembre/Décembre, un bel exemple

Les axes de la politique culturelle ne sont pas que théorie. La programmation des mois à venir en est la preuve. La compagnie du Détour sera par exemple à la salle Dumoulin le 16 novembre pour une revisite burlesque d'un classique de Molière. Puis c'est l'Auvergne Imaginée, une formation locale, qui se produira sur scène le 28 novembre avec sa nouvelle création. Ensuite, nous aurons la chance d'accueillir Paris Combo, célèbre groupe français aux multiples influences. Du haut de leurs six albums, 1 000 concerts dans le monde, 500 000 disques vendus dont un sacré disque d'or, ils ont choisi de faire étape à Riom pour présenter leur nouvel album « Tako Tsubo ». Le public scolaire ne sera pas en reste avec la pièce Petouchok du trio À droite gauche Compagnie. L'association Tango Riom sera mise en avant avec une carte blanche pour son spectacle mêlant danse et concert le 30 novembre prochain.

Une politique tarifaire adaptée

L'ambition d'une programmation passe aussi par une politique tarifaire adaptée. La Ville a fait le choix de financer ses saisons sans en faire supporter le poids aux spectateurs. L'été, la gratuité est de mise et l'hiver, les tarifs sont très abordables. Les spectacles de qualité ont un coût. Pour limiter le prix des billets, et parce que le prix ne doit pas être un obstacle, Riom en prend une majeure partie à sa charge.

Programmation complète sur www.ville-riom.fr

MUSIQUE ET ARTS PLASTIQUES

Les écoles riomoises font le plein

Le choix d'une gestion municipale des deux écoles permet à la Ville d'assurer la qualité des enseignements et des parcours artistiques. Dès le plus jeune âge, les Riomois profitent d'un large choix d'activités, dispensées par des artistes/enseignants diplômés et passionnés. Largement appréciée, cette offre pédagogique est primordiale pour l'attractivité de notre commune et le cadre de vie des familles.

École d'arts plastiques

Cette année encore, le succès de l'école ne se dément pas, avec près de 400 inscrits. Grâce à des améliorations concrètes et de nouvelles propositions, on note un fort rajeunissement du public. Cette tendance est un indicateur très positif, car la vocation première de l'école est d'éveiller puis de former les plus jeunes aux différentes techniques artistiques. Depuis peu, le public ado/pré-ado s'invitent avec plus d'assiduité aux différents cours imaginés pour eux. Un bon indicateur d'attractivité !

En quelques chiffres
70 % de remplissage
400 inscrits
32 ateliers
7 enseignants

École de Musique

Inscrite depuis longtemps parmi les meilleures écoles du département, elle est victime de son succès. Chaque année, les cours sont extrêmement demandés et des élèves sont malheureusement refusés par manque de disponibilité. La qualité des professeurs et la diversité des instruments enseignés offrent une base pédagogique de grande qualité. Deux tiers des inscrits sont des enfants (4-18 ans) et les retours sont très positifs !

En quelques chiffres
400 inscrits
21 professeurs
21 instruments enseignés
10 groupes de pratiques collectives
268 heures de cours par semaine

Des passerelles et des partenariats

Fidèles au souhait de l'équipe municipale, les deux écoles se rapprochent et travaillent régulièrement ensemble. En transversalité avec d'autres services ou d'autres acteurs culturels du territoire, elles ouvrent de nouvelles portes à leurs élèves. Ce dynamisme participe à la qualité de vie et à l'attractivité de tout un territoire !

Jean-Pierre BOISSET
Adjoint à la Politique Culturelle

ARCHIVES MUNICIPALES

Le saviez-vous ? La cour d'appel

Si Riom est également célèbre pour sa Cour d'appel, celle-ci a bien failli disparaître en 1799 après la réforme de la justice ! Grâce aux efforts conjugués du général Desaix, de Lafayette et de l'architecte riomois Attiret de Mannevil, elle est finalement restée. Ce dernier nous a d'ailleurs laissé une sublime trace de cette époque où, pour sauver son tribunal, il en avait imaginé la réhabilitation !

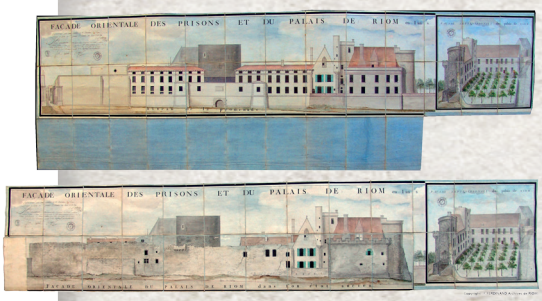

Ce plan à rabat de 2,27 x 0,46m, plié en A5 et daté du 25 octobre 1799, est conservé dans un parfait état aux Archives Municipales. En bougeant le rabat, on y découvre la façade de la Cour d'appel telle qu'elle était et telle que l'architecte l'avait imaginé. Malheureusement pour lui, ce projet n'a pas été retenu et celle-ci a pris sa forme actuelle entre 1823 et 1848.

À vos agendas

Auditions de Noël
Salle Blazeix (Ecole de Musique) Du 11 au 14 décembre à 18h

Jacquie DIOGON
Adjoint à la vie des quartiers et aux relations avec les habitants

Préparer l'avenir ensemble

Le dynamisme de la vie associative riomoise participe à la qualité de vie de ses habitants. La diversité de l'offre est un véritable atout pour l'attractivité de notre commune. Au quotidien, la Ville est aux côtés des associations pour préserver cette richesse. Des réflexions sont également menées pour anticiper l'avenir.

Des opportunités à développer

Entre encadrement des activités, gestion administrative et recherches de financements, les missions sont diverses et pas toujours évidentes pour les responsables d'associations. Les contraintes sont nombreuses et une prise de conscience est aujourd'hui indispensable pour pérenniser leurs activités à long terme. Si leurs adhérents et bénévoles doivent être mobilisés, la Ville entend bien se rapprocher des associations pour proposer des solutions. Des opportunités existent, ensemble il sera plus facile de les saisir !

Un soutien pas seulement financier

Pour soutenir ses associations, Riom ne se limite pas à des questions de financement. Toute l'année, agents et équipements municipaux se mettent au service des usagers, directement ou indirectement. Que ce soit par du prêt de matériel, du soutien logistique ou des actions de communication, la Ville est au plus près du tissu associatif.

Aujourd'hui, elle souhaite aller plus loin en les accompagnant vers de nouveaux outils (formation, mécénat, sponsoring, mutualisation..) et vers de nouveaux champs d'actions (public scolaire, séniors...).

En quelques chiffres (2017)

- **610 000 €** de subventions directes
- **+ 750 000 €** de subventions indirectes (prêt de matériel, d'équipements etc...)
- **400** actions soutenues chaque année
- **230** associations en activités
- **17** équipements mis à disposition
- **134** activités proposées
- **51 %** d'usagers Riomois

La Maison des Associations, un espace de ressource

Avec ses salles et ses bureaux, elle reçoit près de 10 000 personnes par an. Locaux et boîte aux lettres mis à part, les associations riomoises peuvent y trouver de nombreuses informations. Conseils divers, soutien administratif, montage de dossier... N'hésitez pas à venir chercher des réponses à vos questions. Trois agents sont à votre disposition pour faire de cette maison celle de chaque association.

Marché solidaire

Dimanche 26 novembre
10h-18h à la Halle de Riom

Fête de la Ville 2018

Rendez-vous le dimanche 27 mai pour cette nouvelle édition

Atelier de vie locale

Réunion publique de l'AVL4
Jeudi 30 novembre à 18h30
Salle José Moron au Couriat

Opération Décorations de Noël
Mercredi 13 décembre
Place José Moron suivie du traditionnel goûter de Noël, en partenariat avec les centres sociaux.

RENCONTRE AVEC

Jean-Claude Cluzel, président du Golf de Riom

Le golf est géré par une association dynamique et des membres passionnés. Fraîchement élu à sa présidence, Jean-Claude Cluzel nous a reçu au club house pour répondre à quelques questions.

Quelles sont les particularités du golf riomois ?

Il faut se souvenir qu'avant d'être un golf, c'était une décharge publique ! La réussite de ce projet de réhabilitation est un exemple national en matière d'écologie. Ensuite, ce qui fait son succès est sans aucun doute l'esprit convivial qui y règne. Il représente vraiment les valeurs du « golf pour tous » et c'est primordial. Par notre politique tarifaire, nous faisons perdurer cette tradition et nous la défendons. C'est un golf accessible, avec un 18 trous compact homologué, où toutes les couches sociales se croisent. Le parcours se partage et les affinités se créent au fil des parties, c'est très agréable ! Au même titre que la qualité de notre école, cette atmosphère participe à l'image positive que nous renvoyons en Auvergne/Rhône-Alpes.

L'enseignement est un aspect important ?

Tout à fait, et ce sont les golfeurs issus de Riom qui le représente le mieux. La majorité des profs de la région ont débuté à Riom ! À leur tour ils transmettent et forment de nouveaux golfeurs, ici ou ailleurs. Notre école de golf est appréciée, c'est une véritable couveuse ! Pour apprendre, nos installations sont optimales. On travaille d'ailleurs avec les écoles riomoises pour créer des vocations chez des enfants de tous les milieux sociaux. Mais il n'y a pas que la jeunesse, on commence le golf à tout âge. Différents cours sont proposés pour satisfaire tout le monde et permettre à chacun de progresser à son rythme.

Avez-vous des projets pour l'avenir ?

Le site actuel a été pensé pour accueillir 150 golfeurs. Aujourd'hui nous comptons 700 adhérents ! Alors oui, nous avons des objectifs à long terme pour améliorer les installations et le confort des usagers. Nous menons des études pour faire les choses bien. Pour cadrer cette stratégie, nous avons lancé « Golf de Riom 2040 » pour continuer à développer l'attractivité et la qualité de notre structure. Nous employons 8 personnes et pouvons compter sur une centaine de bénévoles pour accompagner nos efforts ! Eux aussi sont indispensables et je les remercie pour leur implication.

Daniel GRENET
Adjoint au Sport

« Le gymnase de La Varenne est le plus vieux de la ville et il fallait le remettre aux normes, par soucis d'économies énergétiques et pour le confort des associations. Dès le début nous les avons contacté pour les informer, connaitre leurs besoins et anticiper l'indisponibilité du site. Les services se sont occupés de les reloger et tout s'est bien passé. Je me réjouis de ce premier investissement d'ampleur. Nous réfléchissons déjà à un programme de rénovation plus large, consacré à d'autres équipements sportifs. »

GYMNASE DE LA VARENNE

Les travaux se poursuivent

Le chantier vise à mettre en conformité le bâtiment et à améliorer ses performances énergétiques. A terme, ils permettront d'augmenter son accessibilité et sa fonctionnalité. Budget : 530 604 € dont une subvention de l'Etat (150 000 €) au titre de la DETR.

Une coopération territoriale pour l'AS Maréchat Basket

Afin de mutualiser les moyens techniques, humains, sportifs et financiers, les clubs de l'AS Maréchat, de Combronde et de Mozac vont se réunir sous forme de Coopération Territoriale de Club (CTC).

Michèle SCHOTTEY
Adjointe à l'Education Jeunesse

« La Ville a des objectifs élevés en matière de réussite éducative, et elle se donne les moyens de les atteindre. La ville accompagne les enseignants en assurant une continuité éducative entre temps scolaires et péri ou extra-scolaires. Dans les services proposés, il est nécessaire de favoriser l'autonomie des enfants et éveiller leur curiosité pour les aider à devenir les citoyens de demain. »

La rentrée en quelques chiffres

1390 enfants inscrits
38 classes d'élémentaire
18 classes de maternelle
61 enseignants

L'Espace Citoyen, mission accomplie

Mis en place pour simplifier vos démarches, cet outil vous permet de gérer en ligne toutes les réservations ou inscriptions liées aux accueils péri et extrascolaires de vos enfants. Tous les moyens ont été mis en œuvre pour en faciliter la prise en main (réunions d'information, permanences, tutoriels, mailing...) et il semblerait que vous l'ayez adopté ! Vous êtes déjà plus de 700 familles à avoir créer votre accès. Un véritable allié qui devrait encore s'améliorer avec le temps.

N'oubliez pas que la création de votre compte ne vaut pas inscription. Il faut bien que vous fassiez la démarche d'inscrire vos enfants aux différents services (restauration, accueils de loisirs...).

Investir pour la réussite de nos élèves

Aux côtés des familles et des enseignants, la politique éducative de la ville accompagne la scolarité des jeunes Riomois. Ambitieuse et impliquée, la Ville est en charge de plusieurs compétences obligatoires et n'hésite pas à aller plus loin pour offrir des conditions d'apprentissage optimales.

Des compétences obligatoires...

Entretien des bâtiments

Riom compte 7 écoles publiques et gère l'ensemble des bâtiments qui les accueillent. Réparations ou restructurations sont à sa charge, au même titre que l'entretien des locaux par les 24 agents dédiés à cette tâche.

Accueil des enfants en maternelle

Aux côtés des enseignants, 15 ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles) assurent leurs missions éducative, pédagogique et d'entretien des classes.

Matériel éducatif et fournitures

Chaque année, la Ville équipe les classes en matériel éducatif. Cahiers, livres et fichiers sont donc fournis aux élèves. Le mobilier, les jeux et les équipements numériques sont également à sa charge. Depuis 2016, chaque école élémentaire dispose de 16 tablettes et chaque classe est équipée de tableau numérique interactif.

... et d'autres pour aller plus loin !

Temps périscolaires et accueil de loisirs

La ville de Riom accompagne les élèves mais n'oublie pas leurs parents. Pour faciliter leur quotidien, la Ville finance et organise les différents services comme les temps d'accueil périscolaires (matin, midi et soir) ou l'accueil de loisirs du mercredi après-midi et des vacances. Plus de 70 animateurs travaillent au quotidien pour prendre en charge les enfants et garantir leur bien-être.

Restauration scolaire

Engagée dans une véritable politique en matière d'éveil au goût et à la qualité des produits, la Ville vient d'inaugurer une cuisine centrale moderne et écoresponsable. Avec une fabrication maison, à partir de produits locaux et régulièrement 100% bio, le repas est un rendez-vous attendu par les élèves.

Arts, culture et sport

En lien avec les services municipaux et la communauté de communes, de nombreuses interventions ont lieu chaque année auprès des scolaires. Ces parcours culturels ou sportifs doivent permettre de favoriser l'égal accès des élèves à des disciplines physiques ou à des pratiques artistiques.

Soutien aux initiatives pédagogiques

Par des aides régulières, la Ville accompagne les projets pédagogiques portés par les enseignants et les parents d'élèves. Cela permet de réduire la participation financière parfois demandée aux familles.

RIOM mise sur sa jeunesse

ARTS PLASTIQUES ET MUSIQUE

Réveille l'artiste qui est en toi !

Vous avez l'âme d'un artiste mais ne savez pas par où commencer ? Les écoles d'arts plastiques et de musique proposent différents ateliers dédiés aux jeunes. Près de 800 élèves s'inscrivent chaque année, pourquoi pas vous ? Des cours sont prévus pour tous les âges et pour tous les niveaux !

ATELIER BRUEGHEL

Pour les artistes en herbe qui veulent en savoir plus !

« C'est un copain qui m'a conseillé de venir. Pour m'améliorer et découvrir de nouvelles techniques, c'est parfait. On touche un peu à tout donc ça me convient bien. Ici on peut parler, échanger des idées et il n'y a pas de notes, rien à voir avec les cours d'arts plastiques du collège ! » **Enzo, 14 ans**

ATELIER JAZZ ATELIER ROCK

Pour se faire plaisir en progressant !

« J'ai commencé à 6 ans avec les cours d'éveil musical, puis les cycles de solfège et les cours de batterie. J'ai intégré l'ensemble Jazz il y a 6 ans pour faire de la basse. Jouer en groupe fait vraiment progresser, c'est la meilleure école. On apprend en se faisant plaisir ! **Mehdi, 17 ans**

ATELIER JEUNE

Pour approfondir sa technique et participer aux workshops !

« J'ai toujours fait du dessin et j'avais envie de continuer. On va découvrir différentes techniques, comme la gravure, la céramique, le volume... En groupe c'est toujours plus sympa, il y a une bonne ambiance et pas mal de projets pour l'année ! » **Yoann, 17 ans**

ATELIER MAO (musique assistée par ordinateur)

Pour faire de la musique autrement, avec son ordinateur !

« Réunir tous les instruments sur un seul ordinateur, c'est énorme ! Créer ses propres sons c'est vraiment fort. Si on part de rien ça peut paraître compliqué mais avec les cours, on découvre les logiciels et comment les utiliser. Il faut avoir l'oreille musicale et être à l'aise avec l'informatique, mais n'importe qui peut s'y mettre ! » **Nicolas, 15 ans**

- ***Ecole Municipale de Musique***
  33 rue Jeanne d'Arc - 04 73 64 68 20
- ***Ecole Municipale d'Arts Plastiques***
  Rue Languille - 04 73 64 83 03

STATIONNEMENT PAYANT

Ce qui va changer pour vous !

La question du stationnement fait partie des priorités de l'équipe municipale. Depuis son entrée en fonction, elle travaille pour proposer près de 1 000 places supplémentaires aux Riomois. Mais aujourd'hui, c'est une nouvelle loi qui vient faire évoluer la gestion du stationnement payant sur voirie. Explications.

Quels sont les objectifs ?

1/ Optimiser l'offre de stationnement
2/ Fluidifier la circulation en ville
3/ Renforcer l'attractivité commerciale du centre-ville
4/ Lutter contre la fraude et les comportements inciviques.

Comment ça fonctionne ?

Ne pas payer ou dépasser son temps de stationnement ne sera plus une infraction. La contravention est remplacée par un **Forfait Post-Stationnement** (FPS). S'il ne paie pas, l'automobiliste devra s'acquitter de la totalité du forfait. En cas de simple dépassement du temps, la somme déjà payée sera déduite du forfait. Les équipes de la Police municipale seront en charge des contrôles sur la voie publique.

Françoise LAFOND
Conseillère municipale déléguée à la Sécurité Publique et à la Prévention de la Délinquance

« Nous devons adapter cette réforme nationale aux besoins de notre commune. Sa mise en place doit se faire en cohérence avec notre politique de stationnement. Le changement des horodateurs nous permettra d'être aux normes et de simplifier la vie des usagers. Il faut en finir avec l'incivisme et le stationnement ventouse qui asphyxient notre centre-ville. Notre objectif est de satisfaire l'intérêt collectif, sans oublier les résidents, les commerçants et les personnes qui y travaillent ! »

RÉUNION PUBLIQUE

COMPRENDRE LA DEPENALISATION DU STATIONNEMENT
VENDREDI 17 NOVEMBRE À 19H15
SALLE ATTIRET DE MANNEVIL

Moderniser le stationnement

Pour accompagner la mise en place du FPS, le parc d'horodateur va devoir évoluer. Modernes, intuitifs et autonomes en énergie, les nouveaux appareils vont simplifier le stationnement.

• INTERFACE

Avec leurs écrans tactiles couleur, vous avez un accès simple et rapide aux fonctionnalités de l'appareil.

• ERGONOMIE

Le clavier permet d'entrer sa plaque d'immatriculation pour personnaliser l'offre de stationnement.

• MOYENS DE PAIEMENT

En plus des espèces, vous pourrez régler votre stationnement par carte bancaire (avec ou sans contact). Grâce à une appli gratuite, votre téléphone mobile vous permettra également de payer, sur place ou à distance.

• AUTONOMIE

Les horodateurs seront équipés d'un module solaire afin d'être autonomes en énergie.

• EXPÉRIENCE ENRICHIE

Informations pratiques, offres commerciales et toutes sortes d'infos pourront être diffusées via ces nouveaux appareils.

Comment ça fonctionne ?

1 PAS DE TICKET

Je saisis ma plaque d'immatriculation sur l'horodateur et je précise le temps de stationnement souhaité. Je règle en espèces, par carte bancaire ou via mon smartphone.

2 SOUPLESSE

Ces informations sont transmises au serveur. Grâce à l'appli gratuite, je peux augmenter mon temps de stationnement à distance, à tout moment.

3 SIMPLICITE

Équipés d'un boîtier, les ASVP connaissent votre temps de stationnement et peuvent procéder rapidement aux contrôles.

4 EQUITABLE

En cas de dépassement, le FPS sera appliqué. Le montant déjà payé sera déduit du forfait.

5 PRATIQUE

Le paiement du FPS pourra se faire directement sur un horodateur ou par internet.

Michèle GRENET
Adjointe à la politique de Solidarité et d'Action Sociale

LA PAROLE EST À VOUS...

Les Restos du Coeur

Très active sur notre territoire, l'antenne riomoise des Restos du cœur organise chaque année un spectacle caritatif comme nous l'explique Renée Cathelat, sa responsable : *« C'est un événement indispensable pour nous. La salle Dumoulin et l'équipe technique est mise à disposition gratuitement, tous les fonds récoltés sont donc consacrés à nos missions. L'an passé, nous avons pu servir 3 800 repas grâce aux 3 800 € récoltés. Cette année, nous pouvons faire encore mieux ! »* Il faut dire que le spectacle vaut le détour ! Totalement bénévole, la compagnie Sam en Foire ne laisse personne indifférent : *« Le succès de l'an passé nous a poussé à les recontacter. Les gens avaient adoré ! C'est un mélange de chansons et de saynètes, à l'image des Enfoirés. Ils ont beaucoup de talents et font participer le public, personne ne s'ennuie. On passe vraiment un super moment ! »*. Ce rendez-vous permettra d'accompagner et de soutenir les efforts des bénévoles impliqués chaque jour aux côtés des plus démunis.

Informations pratiques

Vendredi 8 décembre (20h30)
Salle Dumoulin
Entrée : 16 €
Billets en vente à l'Office de Tourisme et au bureau des Restos du cœur.

REPAS DE L'AN NOUVEAU

Un rendez-vous gourmand et convivial

Comme chaque année, M. le Maire et son équipe municipale convient les Riomois de 70 ans et plus à un grand repas festif (sur inscription) ! Si un membre du couple n'a pas l'âge requis, il sera bien entendu le bienvenu. Le repas sera préparé par la cuisine centrale et servi à table avec le soutien des élus. Les personnes qui ne pourraient pas venir pour des raisons de mobilité ou de santé recevront un présent de bonne année offert par la municipalité et livré à domicile.

En quelques chiffres (2017)
394 inscrits au repas (sur 408 possibles)
227 colis distribués

Informations pratiques
Dimanche 14 janvier 2018
À partir de 12h
Gymnase Jean Zay
Inscriptions du 6 novembre au 1er décembre auprès du CCAS (04 73 33 49 00)

NOUVEAU

Une permanence pour l'accès aux droits

Pour aider les personnes à connaître leurs droits et obligations face aux différentes administrations, une permanence gratuite d'avocats a été mise en place à Clermont-Ferrand. Ce Point d'Accès aux Droits est un service d'information juridique du Conseil Départemental d'Accès aux Droits et du Tribunal Administratif. Sur rendez-vous uniquement, vous aurez la possibilité de rencontrer un avocat et d'obtenir une consultation pour un litige qui vous oppose à l'administration (services de l'Etat, organismes sociaux...)

Informations pratiques
Tribunal Administratif
6 cours Sablon à Clermont-Ferrand
Le 1er lundi de chaque mois (14h-16h)
Sur rendez-vous uniquement
au 04 43 14 61 00

CIMETIÈRE

Des travaux et un entretien régulier

Grâce au travail des équipes municipales et d'une entreprise d'insertion professionnelle, le cimetière est entretenu tout au long de l'année. Raisonné, autant sur le plan budgétaire, qu'écologique, cet entretien permet de préserver la qualité des trois espaces. Dans la continuité des budgets précédents, des investissements ont été consentis pour des travaux de rénovation plus conséquents afin d'améliorer le service aux usagers.

Reprise de la crête du mur

Le mur de séparation de l'ancien et du nouveau cimetière (171m linéaires) a été maçonné et rejointoyé.
Budget : 40 406 € HT.

Rénovation du caveau provisoire et du Christ en Croix (ancien cimetière)

L'intérieur du caveau provisoire a été rénové par les équipes techniques municipales (nettoyage, peinture des murs, des portes et des bancs...). Le Christ en Croix et son socle ont également fait l'objet d'un traitement minutieux (décapage, peinture, jointoiement, remplacement des émaux et aménagement paysager).
Budget : 15 852 € TTC.

Automatisation du portail (nouveau cimetière)

À l'instar des deux autres, le portail situé rue des Charmettes a été automatisé. Ce chantier a profité des travaux réalisés dans la rue qui ont établi les prérequis techniques nécessaires. Un aménagement paysager et des places de stationnement supplémentaires complètent l'installation.
Budget : 2 330 € TTC.

Reprise du secteur 1 et réaménagement du secteur 3 (cimetière paysager)

Les allées du secteur 1 ont été uniformisées et certains végétaux ont été remplacés. Un nouvel enherbement a également été réalisé. Le secteur 3 a été totalement repensé avec l'ajout de concessions, de cavurnes et la création d'un espace de stockage technique.
Budget : 56 585 € TTC.

Des améliorations à prévoir !

Deux nouvelles allées devraient voir le jour dans le nouveau cimetière. Elles permettront de répondre aux besoins en concessions. L'attribution se fera après la fin travaux (prévus pour fin automne 2017). Une réflexion est également menée pour de futurs aménagements de l'ancien cimetière. Du fait des spécificités du site, la mairie lui accorde une attention toute particulière.

Stéphanie FLORI-DUTOUR
1ère adjointe aux affaires générales et ressources humaines

ÉTAT CIVIL

Riom s'adapte à ses nouvelles compétences

Cartes d'identité

Depuis le 21 mars 2017, le plan de modernisation des préfectures permet de faire une demande de carte d'identité dans toute commune équipée du dispositif numérique de recueil. Destinée à simplifier les démarches aux usagers, cette évolution a des conséquences sur les communes éligibles, comme Riom. En effet, cette extension de compétence entraine une augmentation conséquente des demandes de titres d'identité (2 664 contre 1 930 l'an passé sur la même période). La mairie a du s'adapter pour y répondre sans réduire la qualité du service. Des créneaux supplémentaires ont été mis en place. Les effectifs et les locaux ont été réorganisés et un effort a été fait sur la gestion de la masse salariale. Pour éviter des temps d'attentes ou des délais d'obtention trop longs, le service est exclusivement sur rendez-vous.

N'hésitez pas à contacter l'État Civil en amont pour vous assurer d'avoir un dossier complet ou pour annuler un rendez-vous fixé ! Pour gagner du temps lors de votre rendez-vous, remplissez le formulaire CERFA en ligne via le site www.ville-riom.fr

PActe Civil de Solidarité (PACS)

Sur décision de l'État, la gestion des enregistrement, modification ou dissolution des PACS est de la responsabilité des communes de résidence des couples. À compter du 2 novembre 2017, les démarches se feront en mairie. Munis du dossier et de la convention remplis, les deux membres du couple devront se présenter en mairie après avoir pris rendez-vous. Informations complémentaires et dossiers à remplir sur le site internet de la Commune, onglet « Nous connaître », rubrique « État civil. »

Jacques LAMY
Adjoint à l'Urbanisme et à l'Aménagement durable du territoire

Vincent PERGET
Conseiller municipal délégué

AVENUE DE CHÂTEL-GUYON

Réduire les coûts liés à la vétusté des réseaux

En raison de la vétusté des installations souterraines et des surcoûts liés aux fuites d'eau potable, d'importants travaux ont été entrepris avenue de Châtel-Guyon. Du fait de la longueur de la voie (1 km) et de l'ampleur des besoins, le chantier devrait durer près d'une année. Pour limiter la gêne occasionnée et tenir les délais imposés, deux groupements d'entreprises ont été retenus pour travailler simultanément.

Eau potable

La vétusté des réseaux entrainait toujours plus d'interventions de la SEMERAP et autant de gênes pour les usagers. En cohérence avec le schéma directeur adopté par la Ville en 2015, le remplacement des canalisations d'eau potable et des tuyaux de branchement en plomb (jusqu'aux compteurs existants) participera à l'amélioration du rendement du réseau d'une part, et de la qualité de l'eau distribuée d'autre part. Les compteurs seront mis en limite de propriété aux frais de la commune, ce qui évitera la sollicitation des riverains lors de la relève des compteurs.

Assainissement

Les nombreuses inversions de branchements sont à l'origine de dysfonctionnements des réseaux de collecte (mélange des eaux pluviales aux eaux usées et inversement). Pour protéger les riverains de refoulements éventuels en période de forte pluie et les milieux aquatiques de déversements non conformes, la totalité des branchements sera mise en conformité sur le domaine public. Les riverains auront ensuite un délai de 2 ans pour vérifier et faire raccorder leurs évacuations d'eaux usées et d'eaux pluviales aux bons réseaux.

Enfouissement des réseaux secs

En accord avec les concessionnaires (Enedis et Orange), la Ville prend à sa charge les fourreaux et leur installation dans les tranchées jusqu'aux maisons. Ceux-ci doivent permettre aux opérateurs de passer les câbles et de réaliser les branchements liés à l'électricité, au téléphone/internet et à l'éclairage public sur les nouveaux réseaux.

Pierre CERLES
Conseiller municipal délégué

« Une ville c'est comme une maison : il faut l'entretenir régulièrement. Nous avons fait le choix il y a 3 ans de rattraper le retard pris antérieurement dans l'assainissement et l'alimentation en eau. L'avenue de Châtel est le troisième investissement lourd de la ville après les rues des Charmettes et Planchepaleuil. Cet investissement pénalise bien sûr la réfection d'autres rues mais lorsque l'on dirige il faut faire des priorités dans l'intérêt du bien commun. Les travaux avenue de Châtel seront longs mais la particularité de ce chantier tient dans la présence de très nombreux professionnels, le lycée professionnel et le Cerey. La richesse d'une ville provient aussi de la présence d'entreprises sur son territoire. Nous les respectons. C'est pourquoi le chantier se déroule en laissant passer les clients : il est donc plus compliqué. Je suis certain de la compréhension de tout le monde : l'essentiel étant l'objectif fixé. »

Les poteaux en béton seront supprimés en fin d'opération après dépose des câbles aériens. Un agenda commun est mis en place pour coordonner l'intervention de chaque opérateur.

Voirie

Une fois l'ensemble des réseaux réhabilités, l'avenue sera refaite. Sa largeur sera réduite pour limiter la vitesse et sécuriser le cheminement piéton. Un passage surélevé sera aussi réalisé entre la rue Colombier Lanore et l'avenue Jean Monnet. Des places de stationnements supplémentaires (69) seront créées et les trottoirs refaits en stabex pour une intégration paysagère qualitative permettant de limiter la repousse des mauvaises herbes.

Rue de l'Argentière

Le tronçon situé entre la rue des Charmettes et l'avenue de Châtel-Guyon fera également l'objet de travaux de réfection du réseau d'assainissement, de la voirie et d'une création de trottoir.

Informations pratiques

L'accès aux maisons, aux commerces et aux services est maintenu. Pour rejoindre (ou quitter le centre-ville) une déviation a été mise en place via la Rocade et l'avenue de Paris. Celle-ci est à privilégier afin de ne pas surcharger la rue des Charmettes. L'accès à la piscine et au parc du Cerey se fait par la rue de l'Argentière. Afin de faciliter le déplacement des usagers, une signalisation spécifique a été mise en place. Afin d'éviter tout risque d'accident avec les engins de chantier, il est rappelé aux piétons de bien respecter la signalisation mise en place et passer systématiquement sur les cheminements réservés à cet effet (trottoirs).

Un espace de jeux au Couriat

Suite aux échanges avec l'Atelier de Vie Locale en charge de l'animation du quartier, un espace de jeux pour enfants va être installé à la Toussaint. À côté du centre social (place José Moron), il fera 200m² et accueillera une balançoire, une structure de jeux (2-6 ans), un tourniquet (1-4 ans) et un jeu à ressort (2-6 ans). Le sol sera en gazon synthétique. ***Budget : 33 000 €***

Les vergers du Couvent, pour valoriser notre patrimoine naturel

En marge du chantier des Jardins de la Culture, l'ancien verger des Rédemptoristines va être requalifié en espace public. En contrebas du couvent (rue Pierre Mazuer) ce bel espace naturel deviendra sous peu un parc où il sera possible de cueillir quelques fruits. Une cinquantaine d'arbres fruitiers seront donc préservés et des haies de baie comestibles seront plantées. Des tables de pique-nique et des zones d'ombre seront aménagées durant les travaux qui ont démarré en septembre et se termineront en décembre.
Budget : 190 000 €

Travaux de voirie

Rue Planchepaleuil / Rue du Clos vert
Les travaux de réfection des réseaux et de la voirie prendront fin en novembre.
Rue Maréchal de Lattre de Tassigny
Rue des Vignes froides
Le gravillonnage des rues a été refait en octobre.
Rue de Toulon / Rue Daurat
L'enrobé de la couche de roulement a été renouvelé.
Impasse de l'hôpital
Après une intervention sur le réseau gaz, le revêtement a été refait en enrobé.

Études en cours

Rue des Cèpes
La partie basse de la rue est à l'étude pour une réfection du réseau d'eau potable.
Impasse du Marthuret
Une étude est en cours pour programmer une intervention de réfection des réseaux d'eau potable et d'assainissement.
La chaussée devrait également être refaite après les travaux.

Opération Espaces Verts

Venez nous rejoindre le mercredi 8 novembre à partir de 14h au Square Virlogeux pour une après-midi de jardinage avec les agents des espaces verts de la ville. Ce temps d'échange sera l'occasion de préparer ensemble les massifs pour les plantations hivernales et vous pourrez ainsi récupérer certaines variétés à replanter pour le printemps prochain. Vous bénéficierez des précieux conseils des professionnels de la ville ! Nous vous attendons nombreux !

Sophie MONCEL
Conseillère municipale au Développement Durable

« En assurant sa présence sur ces différents événements, la Ville continue son travail de sensibilisation. Grâce à l'engagement des adhérents, la Charte se déploie et touche un public toujours plus large. En la signant, vous aussi vous concrétisez votre engagement, et c'est ensemble que nous continuons à travailler pour diffuser les bonnes pratiques à adopter. »

ILLUMINATIONS

Aussi belles mais moins gourmandes

L'an passé, la Ville a choisi de revoir le cahier des charges imposé aux fournisseurs. Objectif : réduire la facture énergétique ! Appréciées par les Riomois, les nouvelles illuminations ont le mérite d'être bien moins gourmandes en électricité. Rendez-vous mercredi 29 novembre à 17h pour le lancement des illuminations au Coin des Taules.

Toujours plus d'adhérents à la Charte

Par des décisions fortes et des choix d'avenir, notre commune continue d'aller vers plus d'éco-responsabilité. Bien intégrée par l'ensemble des services municipaux, cette démarche est également soutenue par de nombreux acteurs de la vie locale. Habitants, associations, commerçants... Ils sont de plus en plus nombreux à adhérer à la charte éco-responsable !

Des animations pour sensibiliser

Les différents temps forts de l'année ont permis de toucher un public toujours plus large. Grâce à des animations dédiées ou en intégrant les grands rendez-vous de la vie riomoise, la Charte prend de l'ampleur et se diffuse sur notre territoire. En moins d'un an, le nombre d'adhérents a doublé ! Cette présence régulière auprès des enfants, des familles, de la jeunesse, des associations ou des entreprises locales participe au travail de sensibilisation.

La Semaine du Développement Durable, une vitrine indispensable

Avec un programme dédié à des thématiques précises, la Semaine du Développement Durable réuni publics et partenaires autour de valeurs communes.

Opérations Ville Propre, quand les citoyens prennent les choses en main

En automne et au printemps, cette collecte citoyenne permet de fédérer les Riomois et de nettoyer les quartiers dans un esprit convivial.

Fête de la Ville, un rendez-vous à ne pas manquer

Avec un stand de sensibilisation et la participation des services municipaux, la Charte est présente sur cet incontournable temps fort.

Mon été au Cerey, de la jeunesse à l'international

Dans les animations ou grâce au stand mis en place, l'éco-responsabilité se rend accessible aux plus jeunes. Grâce au chantier international, plusieurs jeunes venus de l'étranger ont découvert notre engagement et adhéré volontairement à la Charte !

RIOM VILLE D'ART'ISANS ET RIOM PAYS EN FÊTE

Une fin d'année animée à Riom

Lancement des illuminations

Mercredi 29 novembre à partir de 17 heures, petits et grands sont invités au Coin des Taules pour lancer officiellement les fêtes de Noël à Riom. L'Ecole Municipale de Musique proposera un concert avant l'embrasement pyrotechnique de la Tour de l'Horloge ! Chacun pourra participer au décompte pour illuminer la ville ! Le Père-Noël sera également présent pour distribuer des papillotes aux enfants alors que vin chaud et chocolat chaud seront servis gratuitement aux personnes présentes. Nous vous attendons nombreux.

Riom, ville d'art'isans

De nombreux artisans d'art seront réunis **les 1, 2 et 3 décembre** pour vous faire découvrir leurs talents. Ils exposeront dans différents lieux du centre historique comme la Maison d'arrêt ouverte au public pour l'occasion, l'Hôtel de ville et quelques maisons ou hôtels particuliers mis à disposition par les propriétaires de l'association Anciennes Demeures Riomoises.
Venus de la région et d'au-delà, tapissiers, verriers, sculpteurs, céramistes et autres métiers d'art seront à Riom le temps d'un week-end !

Programme complet et renseignements à l'Office de Tourisme au 04 73 38 59 45 ou sur le site http://riom-ville-d-artisans.over-blog.com

Chants de Noël

L'Agence des Musiques des Territoires d'Auvergne (AMTA) et la ville de Riom vous invitent au concert « La Fleur de Noël », **le dimanche 3 décembre à 17h en l'Eglise du Marthuret**. Le chœur de la Chavannée et leurs musiciens présentent un répertoire populaire de chants de noël du Centre de la France et plus particulièrement du Bourbonnais. En première partie du concert, la chorale d'enfants de l'Ecole de Musique interprétera deux chants de Noël issus des archives de la famille CHADUC qui sont présents aux archives municipales de Riom. L'Ecole d'Arts Plastiques présentera les panneaux de l'exposition « Noël à Pâques » du 1er au 23 décembre.
Entrée gratuite

Vos commerçants préparent Noël

Fidèle au rendez-vous, l'Association Riom Centre vous invite à découvrir un programme d'animations qui ravira petits et grands ! Grâce à l'implication des commerçants adhérents, en partenariat avec Riom Limagne et Volcans, la ville de Riom et APR, toute la ville sera en fête durant les trois week-ends qui précéderont Noël !

Tout commencera **le 9 décembre** avec un grand marché de créateurs spécialistes du fait-main. Puis les performances et spectacles s'enchaineront pour plonger les rues du centre-ville dans une atmosphère magique et enchantée. Bien entendu, la grande parade est à l'affiche avec sa fanfare, ses mascottes et autres véhicules incroyables ! Ils défileront dans les rues de Riom le **dimanche 17 décembre à partir de 17h**. Un rendez-vous à ne pas manquer ! Vous retrouverez l'ensemble du programme sur les plaquettes ou le site internet (www.commerces-riom.com) mais sachez déjà qu'une enquête théâtralisée sera menée **le 24 décembre** pour élucider le mystère de la disparition du Père Noël... Vous êtes les bienvenus pour aider nos enquêteurs !

Durant ces week-ends d'animations, vos commerces seront ouverts les dimanches (10, 17 et 24 décembre) ainsi que les lundis 11 et 18 décembre de 14h à 19h. N'hésitez pas à (re)découvrir vos boutiques pour obtenir vos tickets de promenade en calèche ou participer au grand jeu « Faites-vous plaisir ! » pour remporter de nombreux cadeaux !

DE PASSAGE AU 23

Une boutique éphémère pour des produits peu ordinaires

Pour augmenter leur visibilité et mettre en lumière leurs savoir-faire, un local vacant du centre-ville riomois est mis à la disposition d'artistes, artisans, créateurs ou commerçants. Loué à un prix très attractif, cet espace leur permet de créer un contact direct avec les clients et de tester leurs produits sur une courte période. Imaginé par APR et soutenu par Riom Limagne et Volcans, ce dispositif contribue à la redynamisation du centre-ville engagé par la Ville de Riom.

Depuis le 18 septembre et jusqu'au 30 décembre, les expos-ventes temporaires se succèderont pour votre plus grand plaisir !

Informations pratiques

De passage au 23
23 rue du Commerce à Riom
04 73 67 11 00
depassageau23@rlv.eu

Nos illusions sur le gouvernement se sont envolées, comme les feuilles mortes à l'automne.

En lançant la Conférence des Territoires, M. Macron s'est fixé comme objectif d'associer les collectivités à toute décision qui les concerne, dans un « pacte de confiance » entre les pouvoirs locaux et l'Etat. Il avait même déclaré que les dotations de l'Etat ne baisseraient pas en 2018. C'était le 17 juillet.

Mais, EN MEME TEMPS, M. Macron annonçait que les collectivités devront prendre leur part de l'effort collectif pour réduire les déficits à hauteur de 13 milliards d'euros sur 5 ans. «C'est plus élevé que ce que nous avions anticipé, parce que la situation trouvée était plus dégradée que ce que nous pensions… » déclarait le président, oubliant un peu vite qu'il a été ministre de l'économie et des finances et qu'il ne pouvait pas ignorer cette situation. Et début août, il décidait de bloquer, sans concertation, 300 millions d'€uros pour les communes, prévus dans le budget 2017.
Voilà deux mandatures que les aides aux communes sont gelées. Lors de la mandature précédente elles étaient diminuées (moins 1,2 M€ pour Riom). Voilà que nous allons être étranglés dans un flou plus qu'amateur. Et n'avoir jamais été maire ou conseiller n'arrange pas la perception du terrain.

Les communes sont touchées, mais aussi les départements et les régions. Par exemple, sans associer les régions, le gouvernement vient de leur annoncer la suppression de 450 millions d'€uros prévus pour le développement économique. La réponse ne s'est pas fait attendre : les régions ont décidé de quitter la Conférence des territoires ! Pas de concertation, pas de présence !

Dans ces conditions, préparer le budget municipal devient un casse-tête compliqué. Comment continuer à assurer la qualité des services publics (école, garderies, activités culturelles et sportives, vie associative, voiries, entretien des bâtiments de la commune, développements économique et touristique,…), sans augmenter les impôts locaux ? Alors que le gouvernement a annoncé la suppression de la taxe d'habitation pour 80% des français, quelle liberté, quelle marge de manœuvre reste-t-il aux communes ?

Les citoyens français ne sont pas mieux lotis : les augmentations maintenant, les allègements demain : augmentation de la CSG pour tous, réduction de l'APL, sans compter sur l'augmentation du prix du diesel, du gaz, de l'électricité…

Et l'Etat que fait-il ? Où sont les économies sur le fonctionnement de l'Etat ? Tous ces comités qui ne servent à rien ? Toute cette bureaucratie qui bloque les décisions ?

Pour reprendre la réaction de la présidente d'Ile de France : « L'Etat ne peut pas s'exonérer des efforts qu'il demande aux autres ». On attend la réponse…

Nous félicitons et comptons sur nos nouveaux sénateurs pour être les porte-parole et les défenseurs de nos territoires.

Groupe Unis pour Riom

Perspectives d'avenir

Riom, ville centre de la communauté de communes Riom Limagne et Volcans, deviendra au 01/01/2018 la ville centre d'une nouvelle entité juridique la communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans. Quels principaux changements cela implique- t-il ?

- La nécessité de définir un projet de territoire solidaire et fiscalement acceptable pour tous
- La mise en œuvre immédiate de nouvelles compétences obligatoires dont la «Politique de la Ville » qui se définit notamment par

L'élaboration du diagnostic du territoire et la définition du contrat de ville à signer avec l'Etat
L'animation et la coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance
La mise en œuvre des programmes d'actions définis dans le contrat de ville Forte de son expérience en matière de prévention de la délinquance et , pour l'heure, seule organisatrice sur RLV, avec les acteurs concernés, d'un Comité Local de Suivi et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), nous demandons à ce que cette compétence soit confiée à la ville de Riom afin que puissent être valorisées et développées à l'ensemble de notre territoire les actions décrites ci-dessus

Cette nouvelle compétence transverse nécessite coordination constante avec tous les acteurs du territoire et doit s'appuyer sur le projet de territoire tel qu'il doit être défini par l'ensemble des forces de RLV

Des services a la population en voie de degradation ?

Depuis des mois, nous constatons une baisse sensible de notre qualité de vie. Quelques exemples pour illustrer :
Saison culturelle d'été, autrefois structurée autour d'une vingtaine de spectacles sur juillet et août, elle n'en comporte plus que 16 ou 17 et s'arrête vers le 20 août …

Mon été au Cerey, initialement proposée sur 14 jours, depuis deux années la manifestation ne dure que 10 jours

Le projet de l'Orchestre à l'école de R. Cassin (très belle initiative au demeurant) a eu pour conséquence, depuis deux ans, la diminution de l'initiation musicale proposée à tous les enfants des écoles élémentaires (8 h/hebdo en moins) c'est l'accès à la culture pour tous qui recule !
La reconquête de notre étoile au Guide Michelin nous semble problématique devant la recrudescence des sacs « poubelle » et la multiplication des points de bitume en lieu et place des pavés ou des trottoirs « rose » exigés par l'Architecte des Bâtiments de France.

Groupe Riom pour tous
Boris Bouchet, Pierrette Chiesa, José Dubreuil, Stéphane Friaud, Agnès Mollon, Chantal Rambaux, Bruno Ressouche.

Chez moi,
bon pain rime
avec fait-main

Le Fournil d'Emma

Campaillette
• ARTISAN BOULANGER •

• SANDWICHERIE •
• TRAITEUR •
• BOULANGERIE •
• PÂTISSERIE •

ZONE COMMERCIALE
MOZAC
04 73 38 41 94

ZONE CAP NORD
RIOM
04 73 64 16 96

E.Leclerc

ESPACE MOZAC
Le concentré de mes envies

espace culturel
DRIVE
24/24
UNE HEURE POUR SOI
L'INSTITUT PARFUMERIE

Tel: 04.73.63.23.70 direction VOLVIC

Près de **900 logements** loués chaque année.

www.logidome.com

logidôme
OPH de Clermont Auvergne Métropole

inter Optical depuis 1997

Zone commerciale RIOM SUD
Tél. **04 73 64 00 50**

INTEROPTICAL
vous accueille

du lundi au samedi
9 h 00 - 13 h 00
14 h 00 - 19 h 00

PARKING

www.interoptical-riom.fr

BELIN&BELIN
BOULANGERIE POUR PASSIONNÉS

BoulangerieBELIN

DES ADRESSES POUR LES PASSIONNÉS
Du mardi au samedi de 6h30 à 19h30 et le dimanche de 6h45 à 13h

NOUVELLE ADRESSE

RIOM
34 rue de l'Hôtel de Ville
Tél : **04 73 38 00 11**

RIOM
10 avenue Virlogeux
Tél : **04 73 63 17 35**

CHÂTEL-GUYON
10 avenue de l'Europe
Tél : **04 73 86 27 15**

EAU - ASSAINISSEMENT
ÉNERGIE - TÉLÉCOM
GÉNIE CIVIL
GESTION DE SERVICES

sade

Direction Régionale Centre-Est
Centre de travaux de Clermont-Ferrand
ZI du Brezet
214, avenue Jean Mermoz 63100 Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 92 15 02 - Fax : 04 73 92 11 94
centre-est-clermont@sade-cgth.fr - www.sade-cgth.fr